

La PREVENTION au Quotidien

FICHE N° 86 ▶ Octobre 2006 ◀

LES SIGLES SUR LES E. P. I. N°1

Le choix des équipements de protection individuelle ne doit pas s'effectuer à la légère, car l'objectif est de protéger l'agent contre les risques liés à son activité. Pour se faire, il est nécessaire de prendre en compte les sigles se trouvant sur les E.P.I (Équipement de Protection Individuelle), car ils explicitent les caractéristiques de ces derniers. Il faut donc comprendre qu'un agent peut disposer de différents EPI (gants, vêtements...) en fonction de ses activités, mais que certains EPI peuvent cumuler les symboles et protéger correctement l'agent.

CATÉGORIES D'E.P.I.

- Catégorie 1 : Risques mineurs, lésions superficielles.
L'utilisateur peut juger par lui-même de son efficacité contre des risques minimes.
Marquage CE.
- Catégorie 2 : Risques intermédiaires, lésions graves.
Marquage CE + année de fabrication (CE 06).
- Catégorie 3 : Risques mortels.
Marquage CE + année de fabrication + n° laboratoire agréé (CE 06 6197).



LES SIGLES SUR LES CHAUSSURES

3 CATÉGORIES PRINCIPALES

O	Chaussures de <u>travail</u> sans embouts	EN 347	EN ISO 20347
P	Chaussures de <u>protection</u> avec embouts de résistance 100 joules	EN 346	EN ISO 20346
S	Chaussures de <u>sécurité</u> avec embouts de résistance 200 joules	EN 345	EN ISO 20345

Selon les fabricants, les chaussures disposent de marquages différents : les symboles S1 à S5, P1 à P5, O1 à O5, sont généraux (ils englobent un ensemble de caractères). Ils peuvent être complétés par des lettres supplémentaires protégeant contre un risque particulier :

Exemple : S5 + M + CI

- chaussures de sécurité coquées
 - résistance aux hydrocarbures
 - avec semelle antidérapante, anti-perforation et à crampons
 - antistatique
 - absorbeur d'une énergie au talon
- } S5
- avec une protection du métatarse
- } M
- isolante contre le froid (-20°)
- } CI

Pour toute information
complémentaire,
n'hésitez pas à
contacter



le service
hygiène & sécurité,

Magali TEILLIER

☎ 02.51.44.10.37

Anne-Catherine ROCH

☎ 02.51.44.10.21

✉ : prevention@cdg85.fr

**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
MAISON DES COMMUNES**

45, boulevard des Etats-Unis - B.P. 239 - 85006 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél. : 02 51 44 50 60 - Fax. : 02 51 37 00 66 - Minitel : 3614CDG85
Internet : www.cdg85.fr - Email : maison.des.communes85@wanadoo.fr



LES CHAUSSURES

Classe I ou II	S EN 345 <i>(chaussures de sécurité)</i>	P EN 346 <i>(chaussures de protection)</i>	O EN 347 <i>(chaussures de travail)</i>
TOUS MATÉRIAUX	SB : propriétés fondamentales (ORO + antidérapant)	PB : propriétés fondamentales (ORO + antidérapant)	
CLASSE I Tous matériaux Sauf polymères naturels ou synthétiques	S1 : propriétés fondamentales plus : - arrière fermé - propriétés antistatiques (A) - absorption d'énergie au talon (E)	P1 : propriétés fondamentales plus : - arrière fermé - propriétés antistatiques (A) - absorption d'énergie au talon (E)	01 : propriétés fondamentales plus : - arrière fermé - résistance de la semelle aux hydrocarbures (ORO) - propriétés antistatiques - absorption d'énergie au talon (E)
	S2 : comme S1 plus : - imperméabilité à l'eau (WRU)	P2 : comme P1 plus : - imperméabilité à l'eau (WRU)	02 : comme 01 plus : - imperméabilité à l'eau (WRU)
	S3 : comme S2 plus : - semelle anti-perforation (P) - semelle à crampons	P3 : comme P2 plus : - semelle anti-perforation (P) - semelle à crampons	03 : comme 02 plus : - semelle anti-perforation (P) - semelle à crampons
CLASSE II Polymères naturels et synthétiques	S4 : propriétés fondamentales plus : - propriétés antistatiques (A) - absorption d'énergie au talon	P4 : propriétés fondamentales plus : - propriétés antistatiques (A) - absorption d'énergie au talon	04 : propriétés fondamentales plus : - propriétés antistatiques (A) - absorption d'énergie au talon
	S5 : comme S4 plus : - semelle anti-perforation (P) - semelle à crampons	P5 : comme P4 plus : - semelle anti-perforation (P) - semelle à crampons	05 : comme 04 plus : - semelle anti-perforation (P) - semelle à crampons

En plus, des S1, S2, P1... il existe d'autres sigles :

Ci : semelle isolante contre le froid

Hi : semelle isolante contre la chaleur

CR : protection contre le contact avec une scie à chaîne

WR : imperméables aux produits chimiques et liquides

M : protection du métatarse